

2022

DOSSIER DE PRESSE



Quelles perspectives pour
l'industrie papetière en 2022 ?
dans un contexte de multiplication
des incertitudes

23 mars 2022

Sommaire

03 Présentation de COPACEL

05 **Partie I**
.....
Une année de fort rebond de la production papetière

11 **Partie II**
.....
Des tensions importantes pour plusieurs familles de produits

23 **Partie III**
.....
Une envolée du coût des matières premières

25 **Partie IV**
.....
Coût de l'énergie : une entrée en terre inconnue

29 **Partie V**
.....
Perspectives pour 2022





L'Union Française des Industries des Cartons, Papiers et Celluloses (COPACEL) est le syndicat professionnel représentant les entreprises françaises productrices de pâtes, papiers et cartons.

Nos missions

- Représenter l'industrie papetière vis-à-vis des tiers (pouvoirs publics, parlementaires...) et des autres organisations professionnelles (MEDEF...), ceci afin de permettre l'amélioration de sa compétitivité et le développement de ses marchés.
- Accompagner les entreprises papetières en leur apportant différentes formes de services (statistiques, veille réglementaire, diffusion d'informations...).
- Contribuer à l'amélioration du dialogue social, de la sécurité des salariés et de la formation.
- Favoriser les échanges de bonnes pratiques entre les entreprises papetières, notamment dans le domaine de l'environnement et de l'efficacité énergétique.



72
Entreprises



82
Usines



120
Machines
à papier



10645
Salariés



5,5
Md€

de chiffre d'affaires dans l'industrie des papiers et cartons



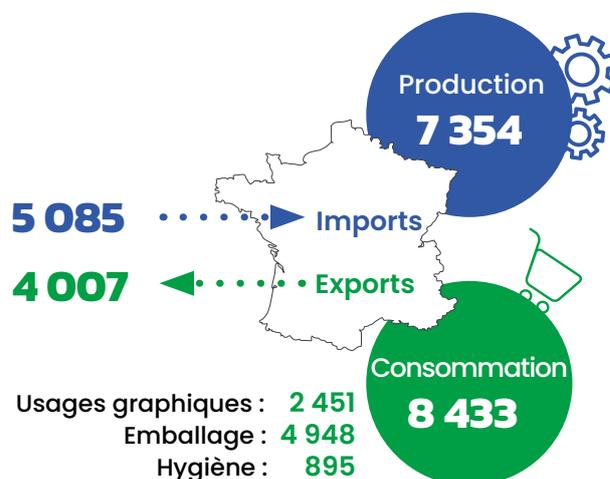
0,7
Md€

valeur de la production de l'industrie des pâtes à papier (marchandes et intégrées)

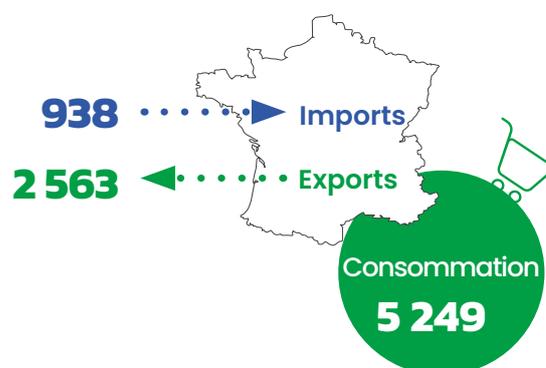
Chiffres clés

(en milliers de tonnes)

Papiers et cartons



Papiers et cartons à recycler



Pâtes à papier



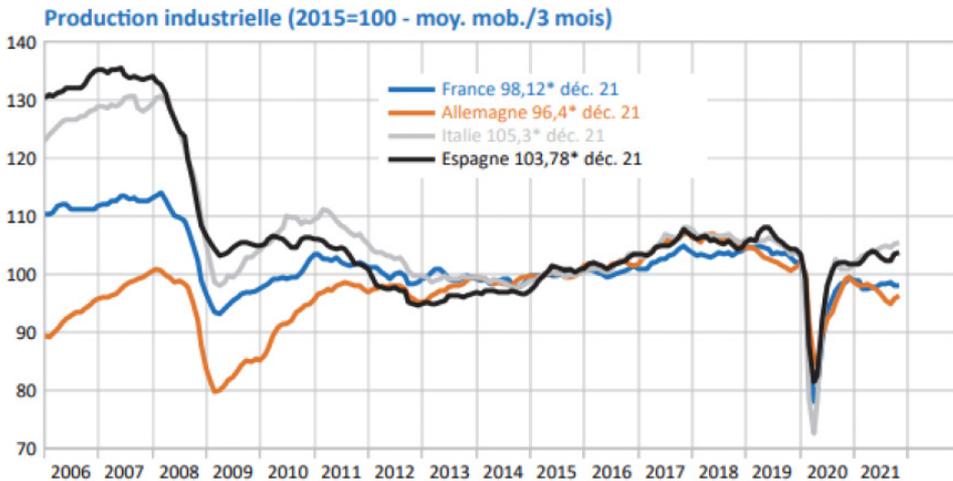
1

Une année de fort rebond de la production papetière

1.1. Reprise de l'activité économique après une année lourdement impactée par la Covid-19

Après un recul de 8 % en 2020, l'activité économique a progressé plus fortement que prévue et le PIB français a augmenté de 7 % en 2021. En dépit cette hausse très substantielle, le PIB français reste en deçà de son niveau de 2019.

La production industrielle française a progressé en 2021 par rapport à 2020 (voir figure 1) mais son niveau reste lui aussi inférieur à celui d'avant la crise sanitaire. Alors que l'indice de la production industrielle était de 104,7 en 2019, et de 92,5 en 2020 (la valeur de 100 correspondant à la moyenne 2015), il s'est établi à 98,1 en 2021.



Sources : Insee, Eurostat, Federal Reserve Board, Instituto Nacional de Estadística

Source : REXECODE

Fig.1

Evolution de la production industrielle

Le niveau de l'activité industrielle en 2021 a été bridé pour de nombreux secteurs non pas par la demande, qui était bonne dans l'ensemble, mais par la persistance de tensions sur de nombreuses matières premières et intrants de production. A cela s'ajoutent des difficultés de recrutement, de sorte que, depuis deux ans maintenant, l'économie européenne est une économie sous contrainte d'offre.

Cette situation, qui se conjugue avec une hausse considérable des coûts de l'énergie, a pour conséquence d'avoir enclenché un mouvement inflationniste. Le taux d'inflation s'est en effet accéléré fin 2021, pour atteindre en février 2022 5,8 % dans la zone Euro et 4,1 % en France. Dans d'autres pays de l'OCDE, comme les Etats-Unis, ce taux a même atteint 7,9 %.

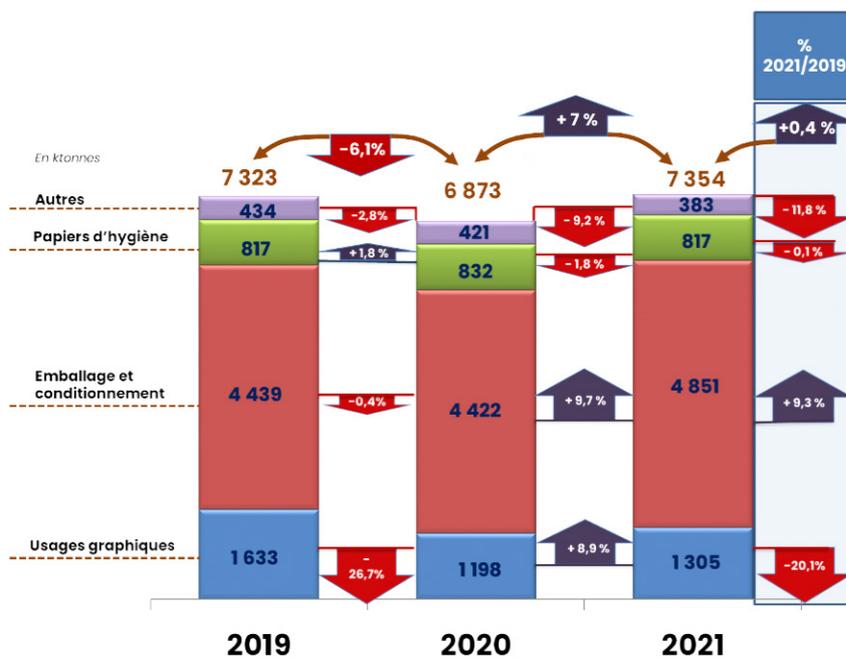
1.2. Une hausse de la consommation apparente et de la production des papiers et cartons

Le rebond de l'économie s'est accompagné, en 2021, d'une hausse de la consommation apparente en France des papiers et cartons (8,4 Mt sur l'année 2021 soit 5 % de plus qu'en 2020).

Dans ce contexte de reprise de la consommation, le volume des papiers et cartons produit en 2021 est en hausse sensible par rapport à 2020 (+ 7 %), et s'est élevé à 7,4 Mt. Au total, l'augmentation de la production de papiers et cartons de 2021 efface le creux de 2020 et dépasse même légèrement (+ 0,4 %) le niveau de 2019.

En valeur, le chiffre d'affaires de l'ensemble du secteur (papier, carton et pâte marchande) s'est apprécié de 25 %, pour atteindre 5,9 milliards d'euros, ceci en raison de la hausse du prix de vente de la plupart des familles de papiers et cartons.

Fig.2
Production des papiers et cartons (France)



Source : COPACEL



Cette hausse marquée de la production en 2021 est imputable aux papiers graphiques (+ 8,9 %) et aux papiers et cartons d'emballage (+ 9,7 %).

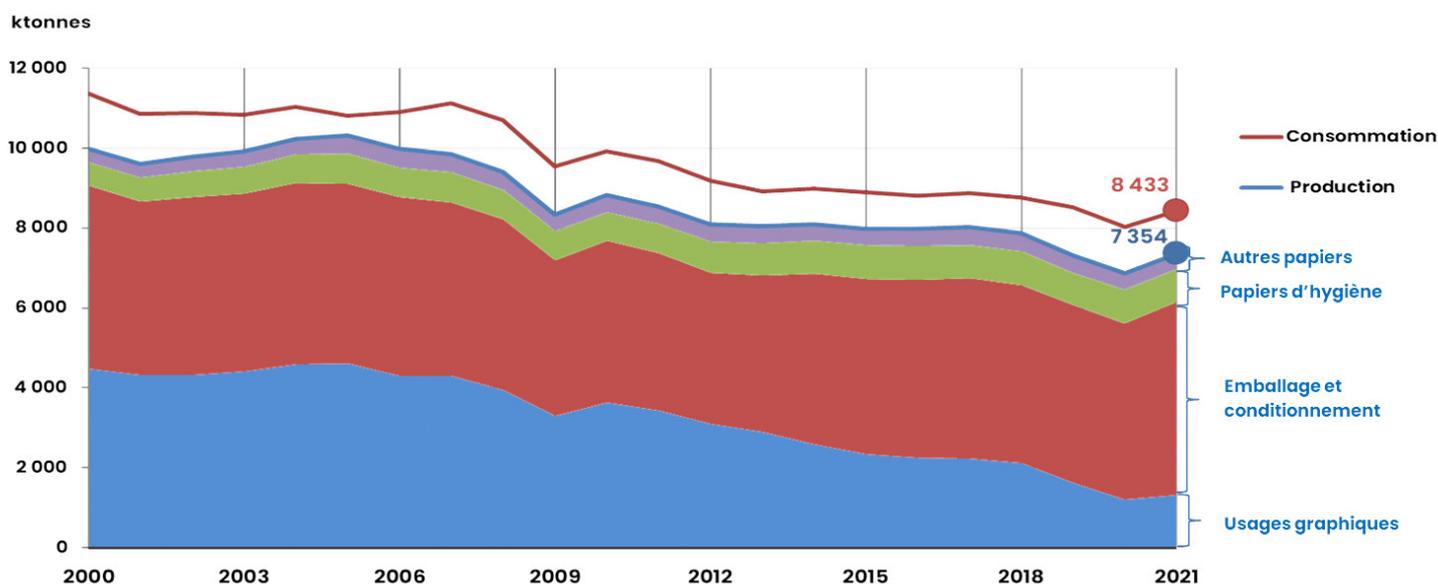
Ces augmentations doivent cependant être analysées de manière différente. S'agissant des papiers et cartons d'emballage, la production en 2020 était quasiment la même que celle de 2019, de sorte que la hausse constatée en 2021 illustre la bonne dynamique des marchés de ces produits.

En revanche, pour les papiers graphiques, la hausse de production ne compense que pour partie la baisse considérable de production constatée en 2020, de sorte que le tonnage mis sur le marché par les papeteries françaises est inférieur de près de 20 % à celui de 2019.

Le secteur des papiers d'hygiène a vu sa production légèrement reculer en 2021 (-1,8 %), mais après une année 2020 où la production avait crû, si bien que les volumes mis sur le marché sont stables par rapport à 2019 (-0,1 %).

En ce qui concerne la pâte à papier (marchande et intégrée), le volume produit en 2021 est quasiment identique à celui de 2020 (-0,3 %, soit 1,61 Mt).

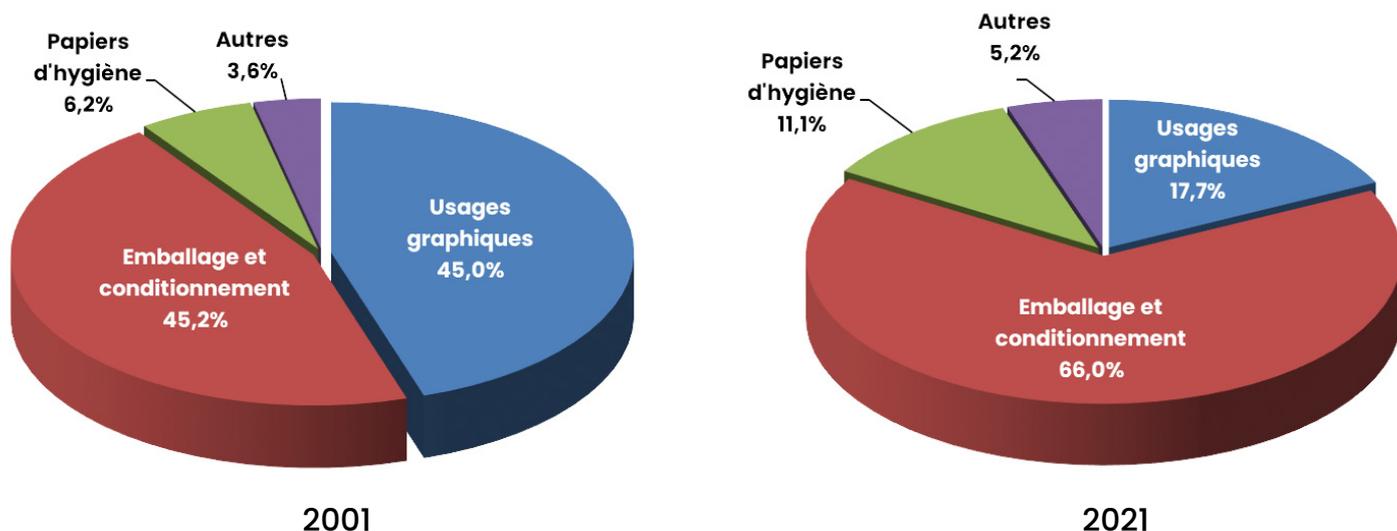
Sur le moyen terme, cette évolution conduit à une modification de la part relative des différentes familles de produits, comme cela apparaît sur les figures ci-dessous.



Source : COPACEL

Fig. 3 Évolution de la production et de la consommation des papiers et cartons en France

Une comparaison des années 2001 et 2021 (voir figure 4) met ainsi en évidence que la part des papiers graphiques, dans le total de la production des papiers et cartons, est passée de 45 % à 18 %. Sur la même période, la part des papiers d'emballage a crû de 45 % à 66 %.



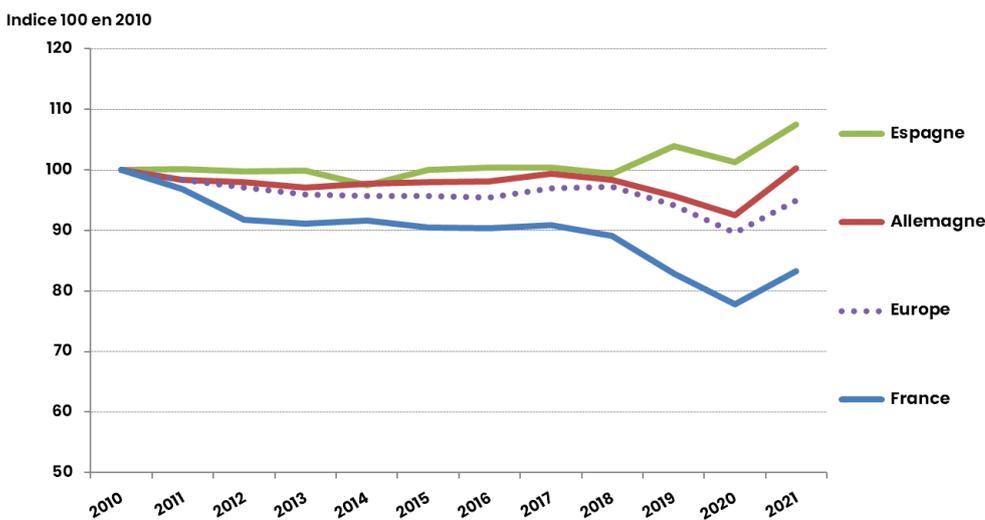
Source : COPACEL

Production de papiers et cartons par sortes (France)

Fig. 4

L'évolution de la production française de papiers et cartons se situe légèrement au-dessus de la moyenne européenne (+ 5,8 % en 2021 par rapport à 2020).

En dépit de ce rebond légèrement plus fort que la moyenne européenne, sur une période de 10 ans, le décrochage de l'industrie papetière française est sensible par rapport à d'autres pays européens. Ainsi, en comparaison de 2010 (indice 100), l'indice de production de 2021 est de 83 pour la France, alors qu'il est de 100 pour l'Allemagne et de 107 pour l'Espagne.



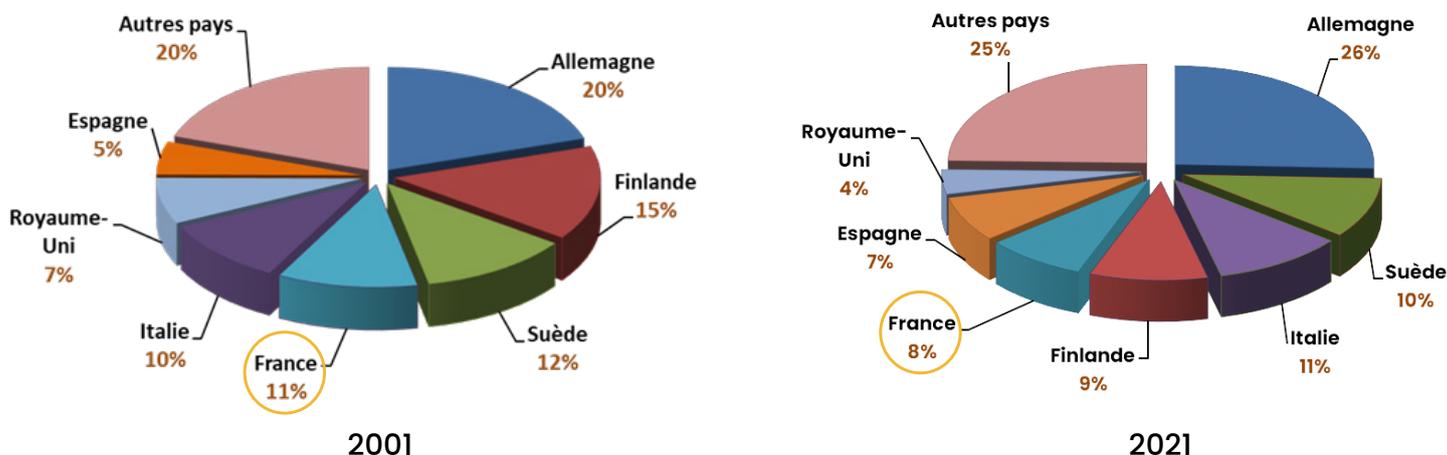
Source : CEPI, COPACEL

Fig.5

Evolution de la production de papiers et cartons



Avec cette perte de poids relative, la France se positionne en 2021, pour ce qui est de sa production de papiers et cartons, au 5^{ème} rang (voir figure 6), derrière l'Allemagne, la Suède, l'Italie et la Finlande.



Source : CEPI

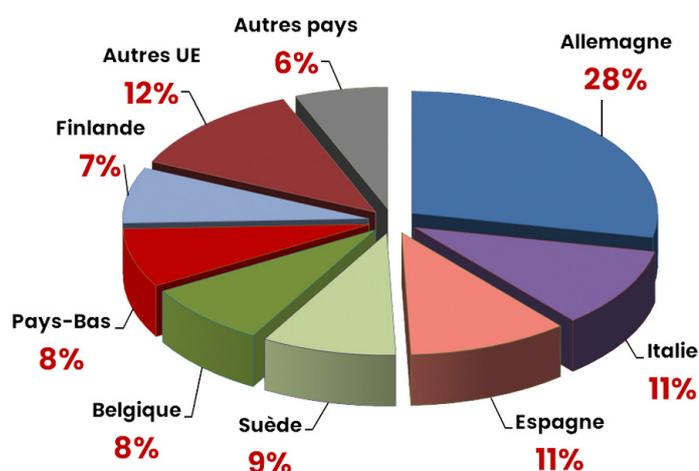
Production de papiers et cartons en Europe **Fig. 6**

1.3. Le déficit de la balance commerciale s'améliore légèrement

Suivant la même tendance que la consommation de papiers et cartons, les importations se sont accrues en 2021 (+ 4,4 %) pour atteindre 5,1 Mt.

La structure des importations reste très semblable à celle des années passées. L'essentiel des importations françaises de papiers et cartons provient des membres de l'UE (94 %).

Les principaux pays exportateurs vers la France sont l'Allemagne (28 %), l'Italie (11 %), l'Espagne (11 %) et la Suède (9 %).



Source : Douanes France

Fig.7

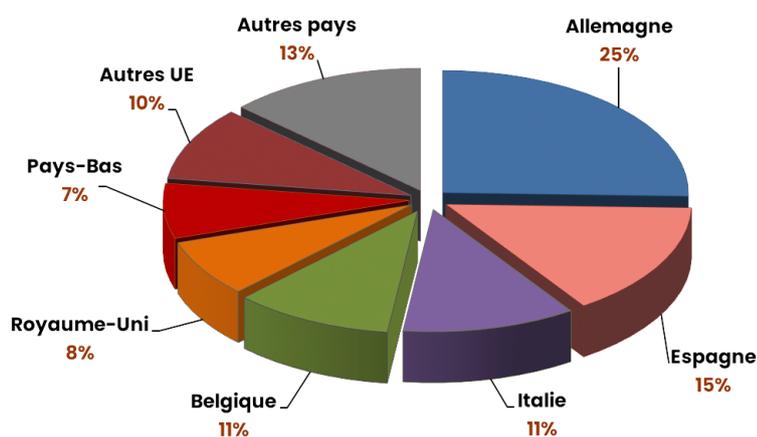
Répartition des importations françaises de papiers et cartons 2021

Répartition des exportations françaises de papiers et cartons 2021

Fig.8

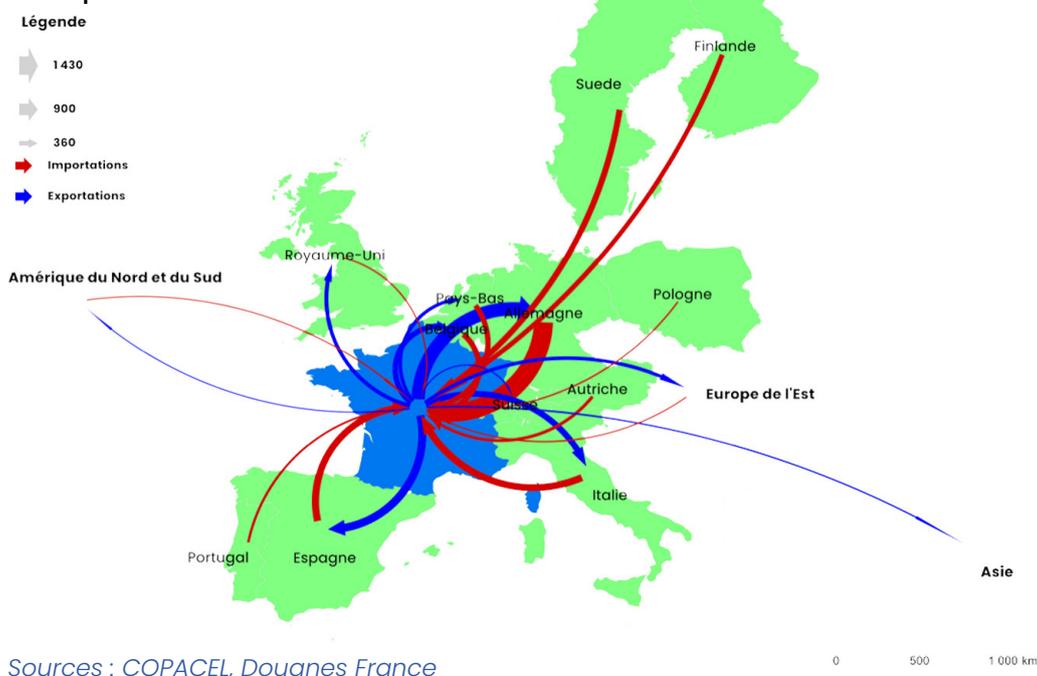
Sous l'effet de l'augmentation de la production française et de la demande européenne, les exportations de la papeterie française ont crû en 2021 (+ 7,9 %). Comme les années précédentes, l'industrie papetière française reste très largement exportatrice (54 % de la production est vendue à l'étranger).

La part de l'UE dans le total des exportations françaises de papiers et cartons atteint 79 % en 2021. L'Allemagne reste le principal partenaire (25 %), suivie par l'Espagne (15 %) et l'Italie (11 %).



Source : Douanes France

Principaux flux 2021



Sources : COPACEL, Douanes France

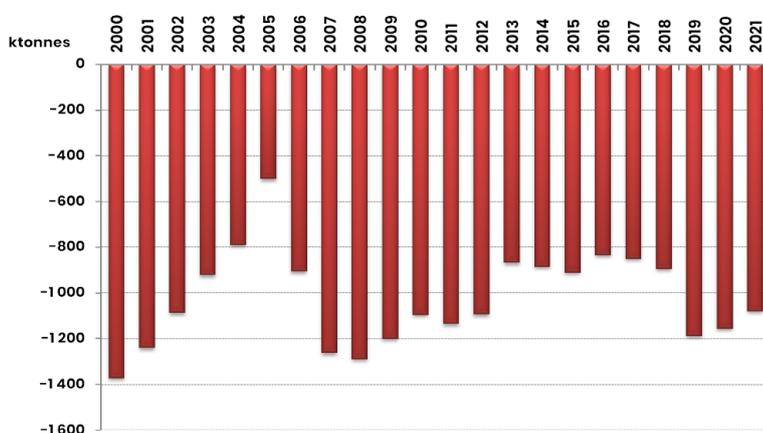
Fig.9

Les échanges français de papiers et cartons

Évolution de la balance commerciale des papiers et cartons

En 2021, avec un solde commercial de 1,08 Mt, la balance commerciale française demeure déficitaire mais légèrement moins (-7 %) qu'en 2020.

Fig.10



Source : Douanes France

2

Des tensions importantes pour plusieurs familles de produits

2.1. Les livraisons de pâte n'ont pas été un goulet d'étranglement dans la production papetière

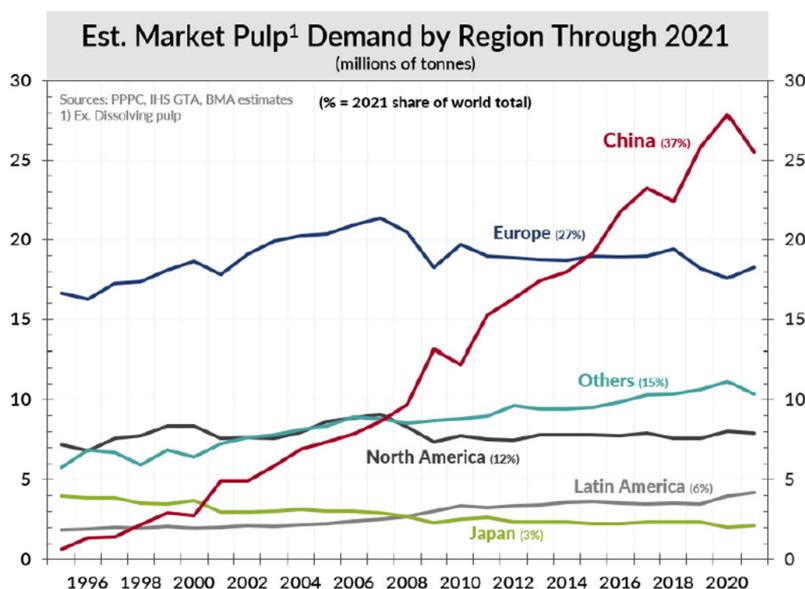
Les tensions qui existent depuis 2021 sur les livraisons de différentes familles de papier et cartons ne sont pas liées à un déficit de pâte à papier. Le marché de cette commodité, très internationalisé, a certes été perturbé par des difficultés logistiques, mais les volumes livrés par les producteurs ont au total permis de satisfaire la demande des papeteries européennes. Ces difficultés de transport ont contribué, sans en être la cause principale, à une hausse marquée des cours au premier semestre 2021, ainsi qu'à leur maintien à un niveau élevé depuis la mi-année.

Le texte ci-après présente une analyse rapide de la demande, de l'offre, ainsi que des cours de la pâte à papier.

En 2021, la demande mondiale de pâte chimique marchande a reculé d'environ 4 % par rapport à 2020.

Cette baisse, s'explique par deux raisons principales. D'une part, la demande de pâte chimique marchande n'avait que peu reculé à l'échelle mondiale (- 3 %) en 2020 (en raison de la croissance forte du secteur des papiers d'hygiène), de sorte que l'effet rebond a été limité. En second lieu, la demande de la Chine s'est repliée assez fortement (-12 %), dans la mesure où l'industrie papetière de ce pays, comme d'autres secteurs industriels, a été incitée à réduire son activité afin de réduire la consommation d'énergie.

Malgré ce recul, la Chine demeure le premier consommateur mondial de pâte marchande, avec 37 % de la demande globale.



Source : Brian McClay

Fig.11

Consommation de pâte marchande par grandes régions du monde (en Mt)



La demande a été cependant supérieure à celle de 2020 dans d'autres zones du monde et plus particulièrement en Europe (+ 3,4 %) et au Japon (+3,2 %). La demande européenne a donc été soutenue en 2021, grâce au rebond de la production des papiers graphiques et la demande des papiers et cartons destinés à l'emballage.

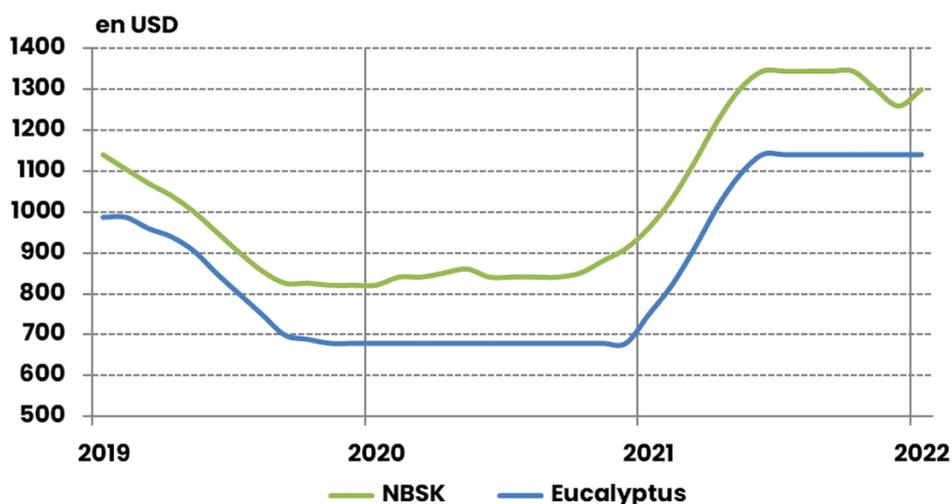
L'offre, quant à elle, a été limitée en 2021 par plusieurs facteurs. Même si les producteurs ont fini l'année 2020 avec des stocks conformes aux niveaux habituels, des arrêts de maintenance retardés ou prolongés et des retards dans la mise en service de nouvelles capacités de production ont limité l'offre, tiré les stocks des producteurs à la baisse et augmenté les prix des livraisons. Les difficultés du transport maritime international (congestion dans certains ports, hausse des tarifs des conteneurs conduisant à un report des chargeurs sur les navires de transport de vrac, ce qui a augmenté le coût des traversées...) ont conduit à des allongements des délais de livraison, à une imprévisibilité accrue sur les dates de livraison, ainsi qu'à un renchérissement des livraisons de pâte.



Dans ces conditions de marché, les cours des principales sortes de pâtes ont commencé à augmenter fin 2020, avec une accélération marquée en 2021. Malgré une détente sur le prix de la pâte en Chine à partir de juillet, et quelques mois plus tard en Amérique du Nord, la tension sur les marchés européens n'a pas faibli.

Ainsi, les cours de la fibre d'Eucalyptus, tout comme ceux de la pâte de fibres longues (NBSK), ont été en moyenne, en 2021 (en USD), supérieurs respectivement de 54 % et 46 % à leur niveau de 2020.

Dans ce contexte, la production française de pâte de cellulose (marchande et intégrée) est restée quasiment stable (-0,3 %) en 2021 (soit 1,61 Mt).



en dollars	Moyenne 2021	% 21/20
NBSK	1 242,9	+ 46%
Eucalyptus	1 046,7	+ 54%

Source : RISI

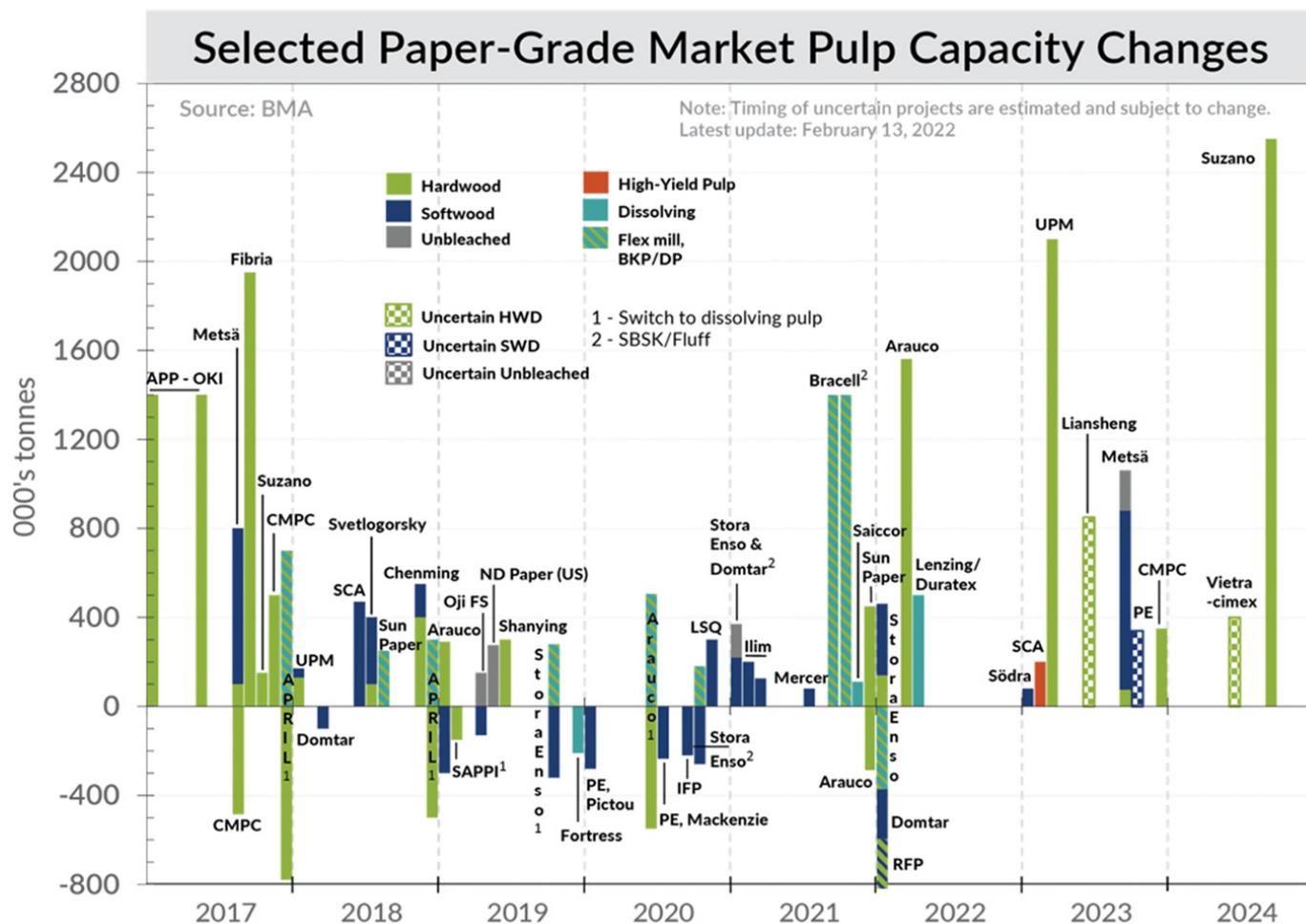
Évolution du prix de la pâte NBSK et de la pâte d'eucalyptus (en USD/tonne) en Europe

Fig. 12

Le marché de la pâte marchande devrait rester tendu au moins sur le premier semestre 2022.

De manière structurelle, la consommation de pâte par les producteurs de papiers graphiques continuera à décroître, mais les livraisons aux fabricants de papiers d'hygiène et de papiers et cartons d'emballage seront orientées à la hausse.

En ce qui concerne l'offre, les réductions de production non programmées, qui se poursuivent en ce début 2022, tout comme les difficultés persistantes du transport maritime (recrudescence des cas de covid-19 en Chine) pourraient contribuer à maintenir le marché sous tension sur le début de l'année. Cependant, plusieurs nouvelles capacités devraient démarrer d'ici à 2024 dont quatre importants projets en Amérique Latine : Bracell (Brésil), Arauco (Chili), UPM (Uruguay) et Suzano (Brésil).



Source : Brian McClay

Fig. 13 Principaux changements de capacités de pâtes marchandes

2.2. De surcapacitaire, le marché des papiers graphiques est devenu sous-capacitaire

En 2021, de nombreux acteurs économiques de l'aval de la chaîne graphique ont fait état d'une « pénurie » de papiers, d'un allongement des délais de livraisons et de la mise en place de quotas, conduisant les fournisseurs à étaler dans le temps une commande passée pour un mois donné.



Même s'il existe des diversités de situations selon les sortes de papier (journal, magazine, bureautique...), ou encore selon l'ancienneté des relations entre les partenaires commerciaux, ce phénomène, constaté à l'échelle européenne, a été une réalité en 2021, et l'est encore en ce début 2022.

Cette tension traduit le fait que l'outil européen de production des papiers graphiques est devenu sous-capacitaire, alors qu'il était surcapacitaire ces dernières années. En effet, comme le met en évidence la figure 14 ci-après, la consommation de papiers graphiques a atteint un point haut en 2007, puis a

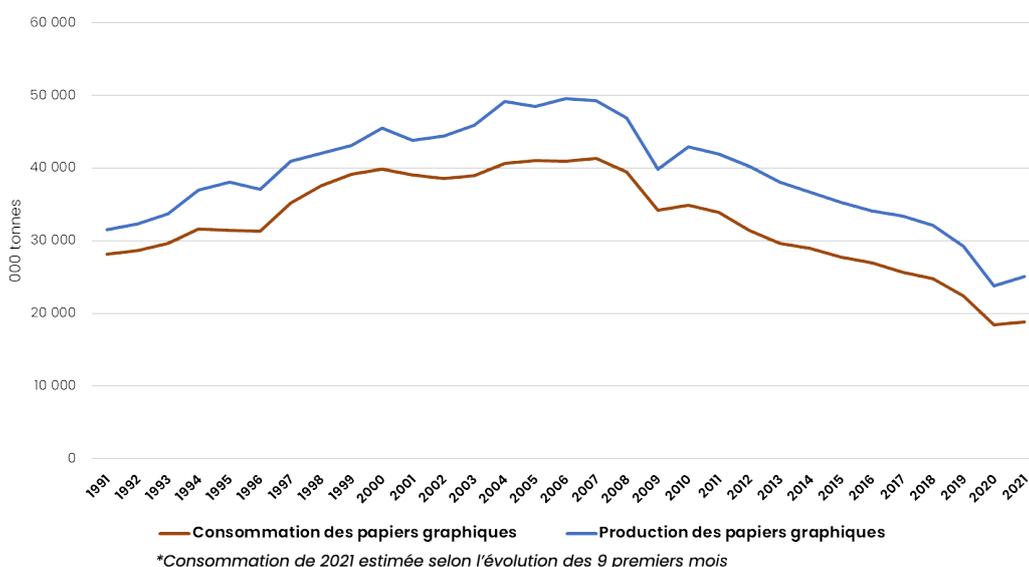
décliné de manière ininterrompue depuis cette date (en faisant abstraction du rebond consécutif à la récession de 2009).

Ce mouvement s'explique par le transfert, vers le numérique, d'usages qui nécessitaient auparavant un support papier (correspondance professionnelle et privée, accès à l'information, enseignement, diffusion de publicités...).

Ce mouvement a conduit, au niveau européen, à la fermeture de capacités de papiers graphiques, afin de faire, autant que possible, correspondre l'offre et la demande (une machine à papier ne peut pas être rentable si son taux de charge est trop faible). Ces fermetures ont pris la forme soit d'arrêts définitifs, soit de reconversions des machines vers la production d'autres sortes (papiers et cartons destinés à l'emballage, papier pour étiquette...).

Fig. 14

Évolution de la consommation et de la production de papiers graphiques en Europe



Source : CEPI

Si ces fermetures de capacités sont passées quasiment inaperçues en 2020, du fait du caractère exceptionnel de cette année, en 2021, en revanche, lorsque la demande a redémarré pleinement, un déséquilibre s'est fait ressentir, plus au moins marqué en fonction des sortes. Ce déséquilibre a été accentué par la reconstitution de stocks dans toute la chaîne graphique (ils avaient été maintenus à des niveaux bas tant que les perspectives économiques étaient incertaines). Un surcroît de demande tient également au fait que des acheteurs qui avaient pour pratique de s'approvisionner à partir de fournisseurs papetiers non européens se sont mis à privilégier des sources « locales », cela en raison du coût et des aléas liés aux importations.

Ainsi, à partir de juillet 2021, ce déséquilibre entre l'offre et la demande a conduit à la création d'une tension sur les livraisons de papiers graphiques sur le marché français et européen.

La conséquence de cette situation a été l'enclenchement d'une hausse des prix, accentuée par la hausse vertigineuse du coût de certains intrants et de l'énergie (voir parties 3 et 4). Dans ce contexte, la tendance baissière des prix des principales sortes de papiers graphiques constatée en 2020 s'est poursuivie jusqu'à l'été 2021, période où la courbe des prix s'est inversée, sous l'effet d'une forte demande, couplée, dans un premier temps, à des prix haussiers des matières premières et, dans un second temps, à une inflation alimentée par les coûts croissants de l'énergie. Ainsi, en février 2022, par rapport à février 2021, selon les sortes, les hausses de prix sont comprises entre 30 et 80 %.

Ce mouvement a été accentué par des raisons plus conjoncturelles, comme la grève qui a débuté au sein des unités finlandaises de production d'UPM le 1^{er} janvier, et qui se poursuit à l'heure où sont écrites ces lignes.

Notons enfin que différentes mesures prises par les pouvoirs publics pour limiter l'usage de certains types de produits graphiques (ex : restriction des imprimés publicitaires) désincitent les entreprises à investir dans le maintien de capacités de production.

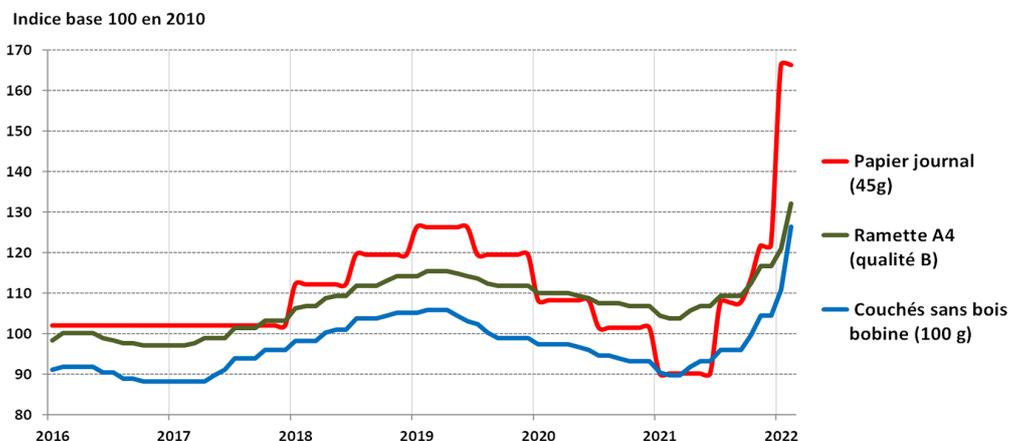


Fig.15

Évolution, en France, des prix des papiers à usages graphiques

Source : RISI

Des dynamiques variables selon les sortes de papiers graphiques

La consommation des papiers de presse a continué à décroître en 2021, et ce pour deux raisons. D'une part, le volume de la presse diffusée (print + numérique) a légèrement baissé (- 2,9 %) par rapport à 2020. D'autre part, l'analyse des modes de diffusion met en évidence que la presse imprimée poursuit son recul au profit des versions numériques, qui ont progressé de 21 % en 2021, après plus de 40 % en 2020.

A titre d'exemple de cette tendance, la presse magazine et la presse quotidienne régionale (qui se disputent la 1^{ère} place concernant le volume de diffusion), ont toutes les deux enregistré en 2021 une baisse de leur tirage (-5,4 % et -3,4 % respectivement), ceci en raison des changements d'usages, qui conduisent par exemple de plus en plus de téléspectateurs à délaisser les magazines TV au profit de sources d'informations numériques.

Sur le segment de la publicité (imprimés, catalogues...), plusieurs effets se sont combinés. L'année 2020 a été peu propice aux lancements de nouveaux produits par les marques, et donc au démarrage de campagnes publicitaires. Ce « trou » dans la communication a conduit à un rattrapage en 2021, et donc à des hausses sensibles de la demande de papier. Dans le même temps, la hausse des prix du papier a eu un effet de contraction de la demande des annonceurs (une approche « par budget » conduit en effet, pour respecter un montant donné, à réduire le tirage et/ou la pagination d'un document).

La consommation de papiers bureautiques, même si elle est tendancielle en recul, se maintient à des niveaux conformes aux attentes. La poursuite du télétravail a certes eu un effet de contraction de la demande, ainsi que la poursuite de la mise en place par les entreprises ou les administrations de processus uniquement numériques (transmissions de factures, bons de commandes...). Cependant, sur ce segment également, la fermeture de capacités de production en Europe, et la limitation des importations par voie maritime, a conduit à des tensions réelles.



La demande de papiers bureautiques recyclés par certaines administrations ou entreprises est en hausse, ce qui a conduit à une augmentation des importations de ces produits (peu fabriqués en France).

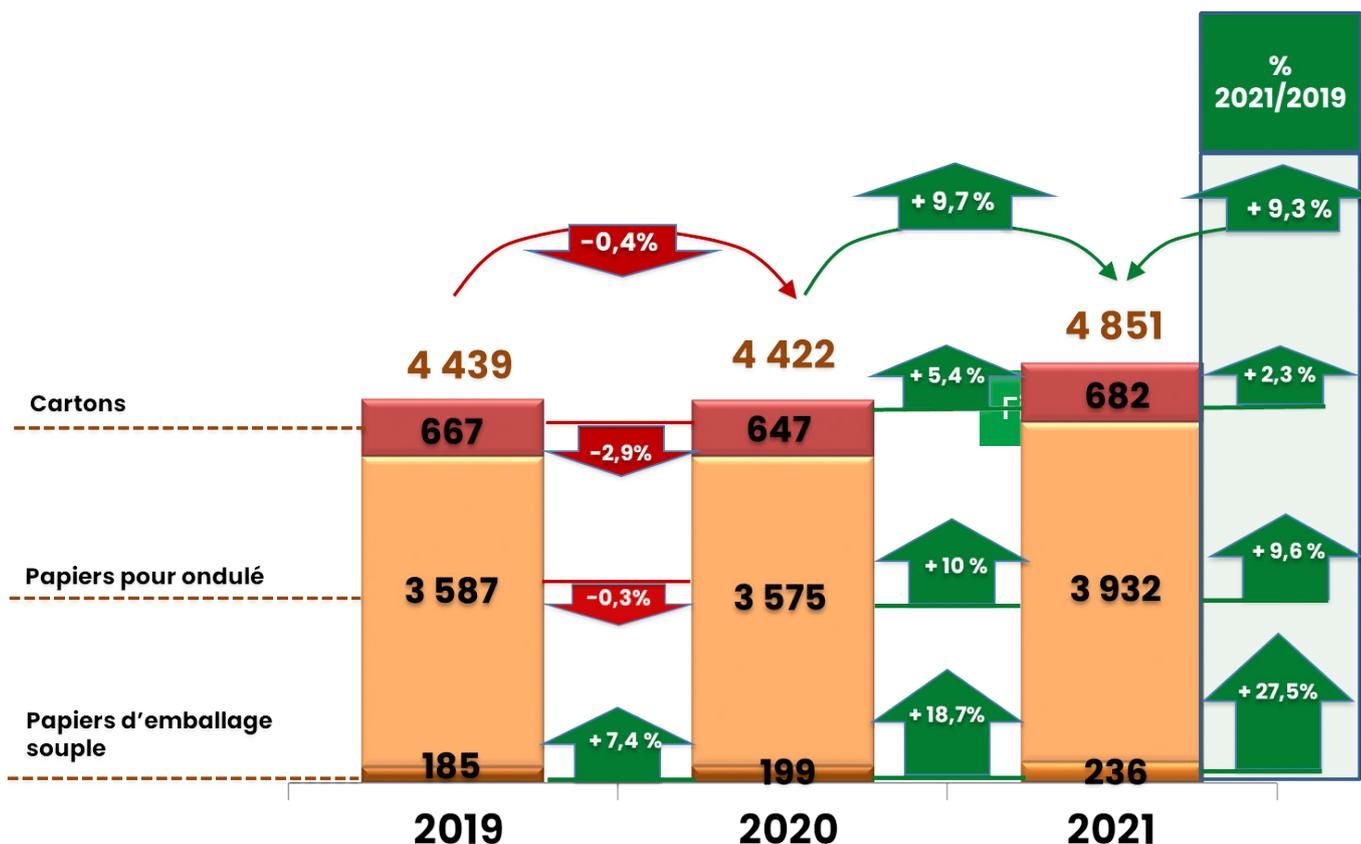
Enfin, le marché du livre signe une année 2021 historique, avec une hausse de 18 % par rapport à 2020. Le segment des beaux livres, ainsi que celui des BD et des livres reliés restent les moteurs du secteur de l'édition.

2.3. Papiers et cartons d'emballage

La tension constatée sur le marché de papiers graphiques a également été observée pour plusieurs familles de papiers et cartons d'emballage, quoique de manière moins prononcée.

Cette tension n'est pas tant le fruit d'une réduction de l'offre (comme c'est le cas pour les papiers graphiques) que d'une hausse sensible de la demande. Cette hausse de la demande est elle-même consécutive au rebond de l'économie (en période de croissance, il y a plus de biens à emballer) ainsi qu'à différents moteurs déjà actifs ces dernières années : développement du commerce en ligne, remplacement d'emballages en plastique par des emballages en papiers/cartons, attrait des consommateurs pour les caractéristiques de « naturalité de ce matériau, etc.

Grâce à ces différentes tendances, la production de papiers et cartons d'emballage affiche une forte croissance en 2021 en France (+ 9,7 %). Les dynamiques des différentes familles de produits sont précisées ci-après.



Évolution de la production de papiers et cartons d'emballage en France (2019, 2020 et 2021)

Fig. 16



Fig. 17

Évolution des prix des papiers et cartons d'emballage

Les Papiers Pour Ondulés (PPO) restent la locomotive du secteur des papiers d'emballage

La demande de PPO en Europe de l'Ouest a substantiellement augmenté en 2021, notamment grâce à une poursuite du développement du commerce en ligne, elle-même accélérée par les impacts de la covid-19 sur les circuits de vente.

L'analyse géographique met en lumière que la France a enregistré en 2021 une forte hausse de la demande de PPO, supérieure à la moyenne européenne. Outre le redémarrage de l'ensemble de l'économie, la demande française en emballage ondulé a continué à être soutenue par la demande de l'industrie agroalimentaire, qui a réussi à maintenir sa production malgré les vagues successives de covid-19.



Dans ce contexte, la production de PPO a fortement crû en Europe en 2021 (+8,4 % par rapport à 2020) tout comme en France (+10 %).

Les prix des PPO ont été, en moyenne, supérieurs à ceux de l'année 2020 (environ +45 % pour la cannelure). Les hausses ont débuté fin 2020, par manque de disponibilité pour les papiers pour ondulé à base de fibres vierges, et en réponse à la hausse des prix des PCR pour les papiers pour ondulé recyclés, le tout sur fond de demande très soutenue. A l'été, la hausse de prix de tous les intrants et de l'énergie, sur fond de demande toujours dynamique, ont poussé les prix à la hausse.

Sur le début 2022, la demande reste bonne, mais sans la « surchauffe » connue en 2021. Suite à un meilleur équilibre entre l'offre et la demande, les prix sont restés stables sur les deux premiers mois de l'année.

Pour les mois qui viennent, dans le contexte du conflit russo-ukrainien et la mise en place de restrictions commerciales interdisant les importations en provenance de Russie, une pénurie de PPO à partir de fibres vierges (kraftliner) pourrait advenir. Néanmoins, la montée en puissance des nouvelles capacités européennes (Mondi, Stora Enso) et une meilleure disponibilité en Amérique du Nord, pourraient compenser une possible perte des tonnages russes.

L'année 2022 ne devrait pas connaître d'importants changements de capacités avant la toute fin de l'année. Mais, à partir de cette date, sont prévues de nouvelles capacités, dont une large partie sont des reconversions de machines de papiers graphiques.

La demande de carton plat est bien orientée

En 2021, la demande de cartons plats en France, comme en Europe, a été au-dessus du niveau de 2020. Cette situation masque cependant des situations différentes selon le type de marché final. Pour les cartons plats liés au conditionnement des produits alimentaires, la demande est demeurée bien orientée. En dépit du recul de certains usages (boîtes pâtisseries...) et du démarrage tardif de l'activité du secteur hôtellerie-restauration, les changements de mode de consommation (plats à emporter, livraison à domicile) ont contribué au maintien d'un bon niveau de demande. Les ventes destinées au secteur pharmaceutique, en revanche, ont reculé au premier semestre 2021, les mesures barrières ayant eu un effet protecteur contre les maladies habituelles de l'hiver. Enfin, la demande de produits cosmétiques et d'articles de luxe a continué à être impactée par la covid-19 (faible présence de touristes étrangers, baisse du recours aux produits de beauté en raison du télétravail...).

Le marché du carton plat est resté tendu durant l'été 2021 avec des hausses de prix appliquées tenant compte de deux facteurs : d'une part une inflation des prix pour tous les intrants (de l'énergie, en passant par les transports et les matières premières) et, d'autre part, une demande très soutenue, y compris pendant l'été, traditionnellement plus détendue.

Dans ce contexte, la production française a augmenté en 2021 (+5,4 %).

Le début 2022 s'avère être plus tendu que l'année 2021, car les importations en provenance d'Asie sont toujours très réduites en raison des problèmes logistiques (faible disponibilité de containers).

Un rebond spectaculaire de la production de papiers pour emballages souples

La demande française et européenne de papiers pour emballage souple s'est amplifiée en 2021 avec néanmoins des évolutions différentes selon les marchés.

La relance économique a dynamisé la demande en emballages souples liés au secteur du BTP (sacs de ciments, parements de laine de verre...). Les marchés liés à l'alimentaire ont continué à être bien orientés. Sur le segment des sacs de petite contenance, la demande a été renforcée par le développement de différents modes de consommation : vente à emporter et sandwicherie, livraisons à domicile, vrac, commerce « bio ». Le drive a également poursuivi sa progression, sous l'effet du changement des habitudes de consommation après la crise de la covid-19. Sur ce dernier segment, la transition du plastique vers le papier s'est accélérée, les enseignes souhaitant répondre aux attentes des consommateurs pour des produits offrant des performances environnementales positives et, pour certaines, éviter que leur marque ne figure sur un emballage « pétro-sourcé ».



Dans ce contexte, la production française de papiers pour emballage souple a fortement progressé en 2021 (+18,7 %).

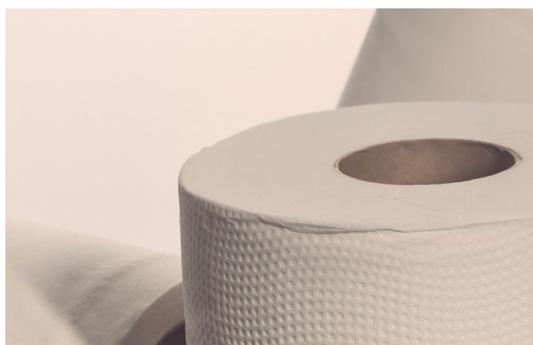
Après une stabilité sur 2020, les prix des papiers d'emballage souple ont augmenté de manière continue tout au long de l'année 2021. La reprise plus rapide qu'attendue de l'économie européenne et la pression croissante des coûts de production ont été les moteurs de cette hausse. En moyenne, les prix ont augmenté d'environ 17 % en 2021 avec des hausses qui se poursuivent sur le début de 2022.

Début 2022, le marché semble être encore plus tendu que l'année dernière. Les moteurs traditionnels de la demande, comme l'alimentaire, la construction et la consommation des ménages, fonctionnent à plein régime. A ceci s'ajoute la croissance de l'e-commerce. Tous ces facteurs devraient continuer à stimuler la demande en papiers d'emballage souple durant le premier semestre 2022 et au deuxième semestre, du fait de la hausse saisonnière de la demande. De plus, de nouvelles réglementations en Europe restreignant l'utilisation des emballages plastiques à usage unique devraient amplifier la demande.

Plusieurs transformateurs européens ont annoncé l'installation de nouvelles capacités dans les années à venir, ce qui se traduira par une hausse de la demande des papiers pour emballage souple.

Enfin, le conflit Russo-Ukrainien a pour conséquence de fortement réduire les volumes de papiers pour sacs exportés par deux producteurs russes vers les pays de l'UE.

4. Papiers d'hygiène



La consommation 2021 des ménages européens en produits d'hygiène apparaît comme légèrement inférieure à celle de 2020. Toutefois, cette baisse de la consommation apparente serait due à un effet de résorption des stocks constitués en 2020. La tendance longue reste néanmoins positive, l'épidémie de covid-19 ayant renforcé l'importance des papiers d'hygiène auprès des consommateurs, surtout en ce qui concerne les articles d'essuyage. La consommation des papiers d'hygiène devrait également être soutenue par la reprise du secteur hôtellerie-restauration.

Après avoir atteint un point haut en 2020 suite à l'épidémie de covid-19, la production européenne des papiers d'hygiène est revenue à des niveaux pré-crise et recule de 2,5 % en 2021 par rapport à 2020. La même évolution a été observée en France en 2021, mais le recul de la production par rapport à 2020 a été moindre, en raison de l'ajout d'une capacité de production courant 2020.

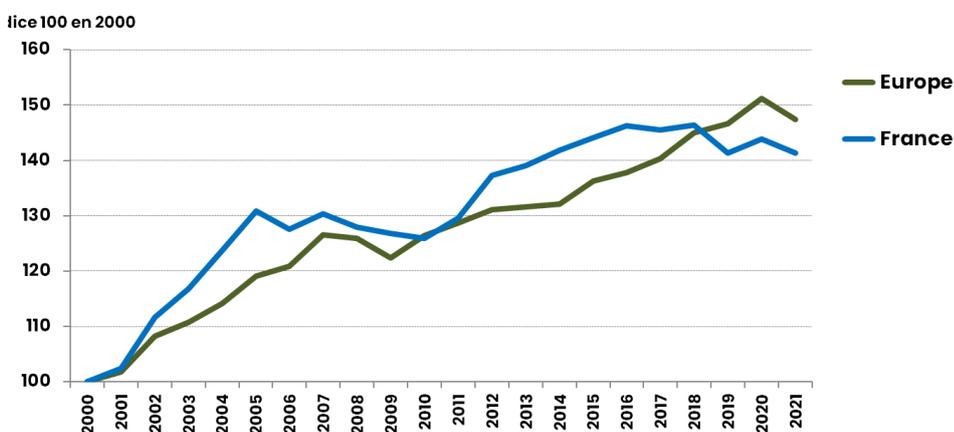
En ce qui concerne les prix, la principale difficulté des producteurs de papiers d'hygiène destinés aux ménages est de pouvoir répercuter la hausse des coûts de production auprès de leurs clients (grande distribution).

Du côté de l'offre, plusieurs nouvelles capacités sont attendues en Europe d'ici 2025, ce qui pourrait affecter l'équilibre entre l'offre et la demande.

Tout comme les autres sortes de papiers, les papiers d'hygiène ont été affectés par les problèmes logistiques et les prix de l'énergie.

Fig. 18

Évolution de la production de papiers d'hygiène en France et en Europe



Source : COPACEL

3

Une envolée du coût des matières premières

Les poussées inflationnistes concernant les matières premières et l'énergie apparues en 2021 n'ont pas épargnées l'industrie papetière.

Pour les matières premières, les équipements et les consommables, ces augmentations tarifaires se sont en général combinées avec un allongement des délais de livraisons.

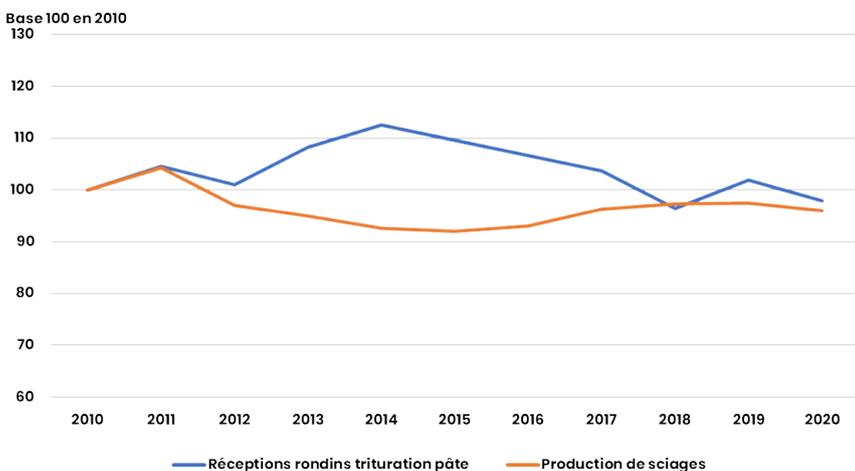
Ce mouvement a par exemple concerné les produits chimiques (l'indice de prix de production de l'industrie française pour le marché français a crû de 38 % entre janvier 2021 et janvier 2022) et l'amidon (l'indice de prix a augmenté de 30 % sur la période).

Toutefois, en raison de leurs parts prépondérantes dans les coûts de revient de la pâte et des papiers et cartons, nous traitons de manière plus spécifique les conditions d'approvisionnements en bois et en Papiers et Cartons à Recycler (« vieux papiers »).

3.1. Des conditions d'approvisionnement en bois de trituration qui se sont progressivement dégradées

Le tonnage de bois livré aux usines de pâte s'est élevé en 2021 à 6,1 Mt, soit une baisse de 5 % par rapport aux réceptions de 2020. Les réceptions ont été constituées de 4,3 Mt de rondins et 1,8 Mt de Produits Connexes de Scieries (PCS).

Les réceptions de bois de trituration destinés à la production de pâte sont sensiblement stables depuis 10 ans, et les fluctuations d'une année sur l'autre sont le résultat d'aléas techniques ou de ralentissements en cas de difficultés d'approvisionnement en bois. Cette stabilité est d'ailleurs assez illustrative de la situation de la filière bois française, dont les réceptions de bois varient peu, comme le met en avant le graphique ci-dessous.



Source : COPACEL

Fig. 19

Réception de rondins de trituration et production de sciages

Dans ce contexte général, depuis le milieu de l'année 2021, les usines productrices de pâte ont fait face à des difficultés croissantes pour s'approvisionner en bois (rondins et Produits Connexes de Scierie). Ces difficultés se traduisent par une réduction des stocks dans les parcs à bois, ainsi que par une hausse du prix des matières premières ligneuses (au premier trimestre 2022, par rapport au premier trimestre 2021, les prix des rondins feuillus et résineux ont ainsi augmenté de 15% et 8% respectivement). Dans certains cas, l'activité de l'usine a même dû être réduite en raison d'approvisionnements en bois insuffisants.

La situation est telle que, afin d'éviter un arrêt pour manque de bois (l'arrêt et le redémarrage d'usines à feu continu sont des processus longs et complexes) des entreprises ont eu recours à des achats de bois très éloignés de leurs zones d'approvisionnements usuels (Ecosse, pays baltes).

Une demande de bois particulièrement forte

Depuis le milieu de l'année 2021, l'accélération de la croissance économique, après la période de récession de 2020, s'est matérialisée par un niveau d'activité élevé de toutes les industries utilisatrices de bois (scieries résineuses et feuillues ; panneaux de process ; pâte à papier). Cette demande accrue émane d'entreprises nationales, mais également d'acheteurs étrangers (la demande soutenue de sciages en Espagne a par exemple renforcé la présence d'acheteurs espagnols de bois ronds sur le massif des Landes). Cette concordance des cycles a conduit à ce que tous ces secteurs aient des demandes fortes de bois ronds.

Cette demande soutenue des industries du bois se constate également, en ce qui concerne les feuillus, pour le bois de feu. La demande en bois de feu feuillus a en effet été particulièrement forte cet automne de la part des ménages, ceci en raison de la hausse continue depuis la mi-2021 des prix de l'électricité, du gaz et du fioul domestique.

Cette demande accrue s'est également portée de manière marquée sur les granulés de bois (pellets), produits obtenus à partir de sciures de résineux, ou indirectement à partir de plaquettes de scieries. Cette augmentation de la demande de granulés, alimentée, comme pour le bois de feu, par le coût de combustibles fossiles, bénéficie d'autres moteurs que sont les aides diverses apportées lors de l'achat de ces matériels, ainsi que la perspective de l'extinction de la vente des chaudières au fioul en juillet 2022. Ce mouvement, qui date de plusieurs années, mais s'est amplifiée ces derniers mois, conduit à une réduction de la part des connexes de scierie au sein des approvisionnements en bois des usines de pâte. Ce processus amène dans certains cas les usines de pâte à s'approvisionner à partir de rondins (bois de canter) aptes à produire des sciages.

Une offre de bois limitée et dont la mobilisation a été contrainte par différents facteurs



La hausse de la demande de bois ronds s'est accompagnée d'une augmentation des prix des bois de trituration depuis le début du second semestre 2021. Cette hausse des prix n'a pas malheureusement permis une augmentation des volumes mis sur le marché, ce qui, une fois encore illustre le caractère très inélastique de l'offre de bois.

Notons également que le volume de bois sur pied a diminué dans certaines régions (Nord Est) du fait de l'attaque des scolytes. La multiplication des coupes sanitaires a créé une situation d'abondance relative à laquelle succède maintenant un déficit.

Dans le massif des Landes de Gascogne, l'arrivée à maturité des premières éclaircies des reboisements postérieurs aux tempêtes permettra une augmentation de la récolte des petits bois. Ces récoltes, qui nécessiteront l'emploi de matériels adaptés, n'ont cependant pas encore débutées.

Par ailleurs, outre l'absence d'augmentation des mises en marché, la saturation des moyens d'exploitation et de transport limite les approvisionnements en bois. Cet effet est renforcé par différents éléments : la période de forte prévalence de la covid-19 a conduit des bûcherons étrangers à regagner leurs pays d'origine, et à ne pas revenir en France ; les conditions météorologiques peu favorables durant l'hiver 2021/2022, dans certaines régions (Nord-Est), ont rendu impossible ou difficile l'accès à de nombreuses parcelles.

Cette limitation des moyens d'exploitation pour le bois de trituration est également, pour les feuillus, occasionnée par la demande forte de bois de feu. Cette demande, outre la concurrence sur la ressource, induit également une réaffectation des moyens de productions (bûcherons).

Enfin, signalons que le maillon du transport est fortement sous tension. La hausse des capacités ne paraît guère envisageable sur le court terme, en raison du temps de livraison considérable d'un poids lourd (la date entre la commande et la livraison peut dépasser 18 mois). Enfin, sur le court terme, la hausse du prix des carburants dégrade la rentabilité économique de ces entreprises, et donc leur capacité à investir.

3.2. Un marché des Papiers et Cartons à Recycler sous tension et marqué par des niveaux de prix records

Les approvisionnements en Papiers et Cartons à Recycler (PCR) en 2021 ont été caractérisés par une forte tension, ainsi que par une hausse très sensible des cours, qui ont atteint des maxima historiques.

Concernant les volumes, le rebond de la hausse de la production papetière en 2021 a eu pour conséquence une augmentation sensible de la consommation de PCR, qui ressort en hausse de 6,2 %, à 5 249 kt, dépassant ainsi légèrement le niveau de consommation de 2019. Si le taux d'utilisation des PCR dans la production est globalement stable et équivalent à 2019, le taux de recyclage montre en revanche une nette progression et atteint 81,6 %. Ce taux de recyclage élevé, associé à l'origine renouvelable de la fibre de bois, confirme la circularité exemplaire du matériau papier carton.

La forte demande de PCR à l'échelle européenne (reflet du dynamisme de la demande de papiers et cartons), le démarrage de nouvelles papeteries en Europe début 2021 et une moindre efficacité de la collecte due aux perturbations causées par la crise sanitaire, ont entraîné une forte tension sur ces marchés. Ces tensions, qui sont apparues dès la mi-2020, se sont traduites par une hausse des cours, hausse qui s'est poursuivie au second semestre 2020 et en 2021, pour atteindre des niveaux de prix inédits. Cette situation de hausses fortes des volumes et des prix a conduit l'industrie papetière à déboursier de l'ordre de 810 millions d'euros pour l'achat des PCR, dépassant ainsi nettement les records atteints en 2017. Ces niveaux de prix se maintiennent depuis le début de l'année 2022 à des niveaux élevés.



Ces hausses ont été constatées, dès août 2020, pour les sortes les plus souvent utilisées dans le secteur de l'emballage. Le cours des cartons ondulés récupérés (1.05) a ainsi cru de 160 % en moyenne annuelle 2021 (par rapport à 2020). Ce mouvement haussier s'est ensuite propagé, à partir de février 2021, aux sortes à désencrer (1.11), majoritairement utilisées dans le secteur des papiers graphiques. Pour ces sortes, la hausse a ainsi été de 120 % en moyenne 2021 (par rapport à 2020). Même les sortes dites supérieures, correspondant aux papiers de bureau triés (2.05), qui habituellement ont des cours moins volatiles, ont également été affectées (hausse de 33 % en moyenne 2021).

Les annonces de démarrage d'unités de production de PPO recyclés en France à partir de 2023 laissent présager que la tension constatée sur le marché des PCR se maintiendra à moyen terme. En effet, si la France a été depuis des années structurellement excédentaire dans sa collecte de papiers et cartons usagés (de l'ordre de 1,6 Mt en 2021 de solde net), les besoins des nouvelles unités dépasseront le million de tonnes et devraient modifier, voire inverser, cette situation pour certaines sortes, et ce alors même que la demande en PCR de nos voisins est appelée à croître également. La relative proximité des nouvelles capacités qui démarreront en France exacerbera les tensions, particulièrement dans la moitié Nord de la France.

Dans ce contexte, la récente sortie de statut de déchet pour les papiers et cartons récupérés est intervenue à contre-temps sur un marché sous tension. Plutôt qu'une mesure facilitant l'export des PCR, des mesures favorisant un recyclage de proximité sembleraient plus opportunes, pour rendre effectives les dispositions de la loi AGEC et participer à la pérennité de filières industrielles de recyclage en France.

Fig. 20

Évolution des prix des Papiers et Cartons à Recycler (indices)



Source : RISI

4

Coût de l'énergie : une entrée en terre inconnue

4.1. Un marché du gaz sous contraintes géopolitiques

En 2021, la consommation de gaz en France a crû de plus de 7 % par rapport à l'année 2020. Cette hausse s'explique essentiellement par une année plus froide, par la bonne activité des entreprises industrielles ainsi que par les besoins du système électrique. Au cours de l'année 2021, le niveau élevé de la demande et les tensions géopolitiques ont conduit à des hausses conséquentes du prix du gaz. Le prix moyen sur les marchés de gros « spot » a en effet atteint 46 €/MWh PCS, à comparer à 9 €/MWh PCS en 2020, soit une hausse d'un facteur multiplicatif de près de 5.

Au cours des deux premiers trimestres, le prix spot moyen de gaz était de 22 €/MWh PCS soit un niveau de prix assez proche de celui des années précédentes (hors période de crise sanitaire en 2020). A partir de l'été, les prix de marché dépassaient 35 €/MWh PCS, en raison de la baisse des approvisionnements en gaz depuis la Russie, pour atteindre un pic de 174 €/MWh PCS, le 22 décembre (en raison d'un recours à la production d'électricité à partir de centrales fonctionnant au gaz, et destinées à compenser la baisse de production d'origine nucléaire).

Grâce à ses terminaux méthaniers, la France a pu compenser la baisse des livraisons de gaz russe par des importations de Gaz Naturel Liquéfié, ce qui a conduit à des prix moyens « spot » légèrement inférieurs à ceux d'autres places de marché.

Le poids de la fiscalité est une autre composante importante du coût de la fourniture de gaz pour les industriels. Les entreprises papetières, dans la mesure où elles sont déjà soumises au marché du quotas de carbone, ont continué à bénéficier de taux réduits de la taxe intérieure (TICGN).



Source : GRTgaz

Fig. 21

Prix spot journalier du gaz en France (€/MWh)

4.2. Une facture électrique colossale, amortie par le dispositif de l'ARENH

Sur le marché de gros de l'électricité, la déflation constatée lors du premier semestre 2020 (consécutives au ralentissement de l'activité économique provoqué par la crise sanitaire), a été suivie d'une accélération, jamais observée, à partir de l'été 2021. Sur l'ensemble de l'année 2021, le prix spot s'établit en moyenne à 109 €/MWh, contre 32 €/MWh en 2020, soit une augmentation d'un facteur multiplicatif de plus de 3.



Au cours du premier semestre 2021, les cours de l'électricité ont été relativement stables et voisins de 60 €/MWh, soit une valeur proche des moyennes historiques observées au cours de ces dernières années. A partir du début de l'été, les prix ont progressivement augmenté, en raison de la combinaison de plusieurs facteurs : accélération de la croissance, hausse des prix des quotas de CO₂ (voir 4.3 ci-après), anticipation de tensions sur les approvisionnements en gaz, dues aux tensions géopolitiques entre la Russie et l'Ukraine (qui se sont exacerbées après le début du conflit). A ces raisons s'ajoute une cause plus spécifiquement française : lors du dernier

trimestre 2021, la gestion de l'équilibre offre-demande a été particulièrement tendue, ceci en raison d'une faible disponibilité du parc électronucléaire (retard de travaux de maintenance et arrêt de plusieurs tranches pour raisons techniques). Cette situation a conduit à un pic de prix sur le marché spot de 452€/MWh, le 21 décembre 2021.

La corrélation entre les prix de l'électricité et ceux du gaz et du carbone met en évidence les limites du marché de l'électricité. En effet, bien que la production électrique en France soit assurée par un mix reposant à plus de 90 % sur des moyens de production indépendants des énergies fossiles, le prix de l'électricité sur les marchés de gros est fixé par le coût de production de la centrale dite marginale. Les consommateurs français d'électricité subissent donc la hausse des prix du gaz et du CO₂ alors même que les moyens de production français ne dépendent que faiblement de ce combustible.

L'impact de la hausse des prix de marché pour les entreprises papetières a été partiellement atténué grâce au dispositif de l'ARENH, qui permet aux consommateurs d'avoir accès à une partie de l'électricité nucléaire produite par EDF. L'allocation de ces volumes a été de 100 TWh en 2021, au tarif régulé de 42 €/MWh. Ce mécanisme permet de réduire l'exposition des entreprises au marché, puisque les volumes ARENH représentent un peu moins de 70 % de la fourniture d'électricité. En 2022, face à l'envolée des coûts, le Gouvernement a pris la décision d'augmenter le volume de l'ARENH, pour le porter à 120 TWh et, dans le même temps, d'augmenter le prix, qui devrait avoisiner 52 €/MWh (le prix régulé dépend du prix de marché, et ne peut donc être défini ex ante de manière exacte).

Le coût de la fourniture d'électricité pour les industriels dépend également du prix du transport et de distribution des « électrons », ainsi que du poids de la fiscalité. Les entreprises papetières, dans la mesure où elles sont exposées au risque de délocalisation, bénéficient de plusieurs dispositifs permettant de réduire ces impacts sur leurs factures. Les mécanismes de réduction des tarifs de transport (TURPE) ou de taux réduits de taxe intérieure (TICFE) ont permis de maintenir la compétitivité de l'approvisionnement en électricité des sites papetiers par rapport à la concurrence internationale.

Fig. 22

Prix moyen annuel spot de l'électricité en Europe en 2021



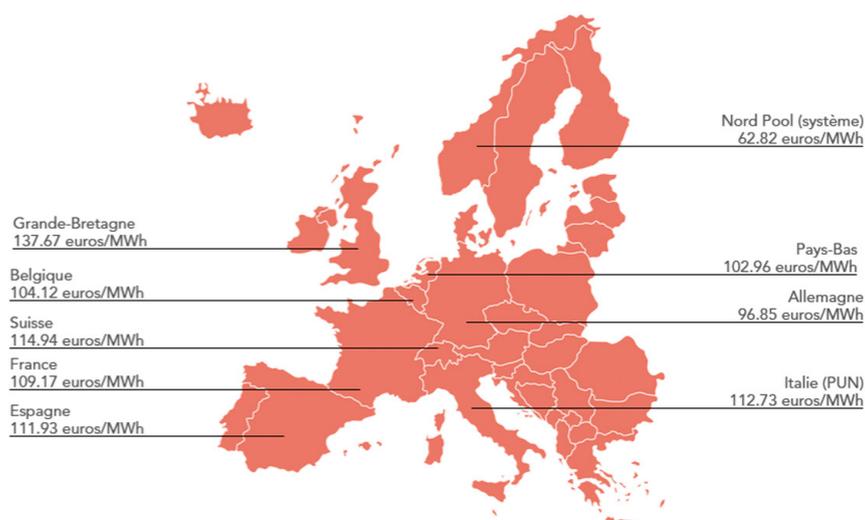
Source : EPEX

Cette tendance à la hausse des prix de l'électricité a été observée dans l'ensemble des pays européens. La répercussion de la hausse des prix du gaz dans les prix de l'électricité a toutefois été variable selon la nature des moyens de production marginaux sollicités. L'Italie ou le Royaume-Uni, dont les mix électriques reposent essentiellement sur des centrales à gaz, ont subi des hausses de prix parmi les plus élevées. En Allemagne, l'augmentation des prix de marché a été moindre du fait d'une plus forte sollicitation des centrales utilisant le charbon pour la production d'électricité, plus compétitives que celles fonctionnant au gaz.

Du fait de la moindre disponibilité du parc nucléaire, la France est également un des pays où la hausse des prix de marché a été la plus marquée. Cette tension sur la production d'électricité s'est traduite par un prix moyen d'électricité plus élevé, de l'ordre de 12 €/MWh (soit un écart de 11 %), qu'en Allemagne. Il convient également de noter que le marché électrique d'Europe de l'Ouest n'est pas connecté à celui des pays nordiques, et que les prix sur ce dernier sont sensiblement plus faibles, ce qui procure un avantage compétitif aux industriels qui opèrent au sein de cet ensemble géographique.

Fig.23

Moyenne des prix spot de l'électricité en 2021



Source : RTE

4.3. Marché du quota de carbone

Sur l'ensemble de l'année 2021, le prix de quotas de CO₂ s'est établi à 54 €/t, soit un niveau de prix deux fois plus élevé que celui de 2020 (25 €/MWh).

Dès le mois de juillet, le prix des quotas dépassait 50 €/t, sous l'effet de la publication du paquet législatif européen « fit for 55 », qui propose de nouveaux objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et prévoit notamment une réforme, dès 2026, de la Directive européenne relative au système d'échange de quotas. Cette hausse s'inscrit dans la voie que souhaite tracer la Commission européenne, qui vise une trajectoire stable et prévisible à la hausse des prix du carbone, ceci avec un objectif de 130 €/t d'ici 2030.

Dans ce contexte, le coût du CO₂ n'a cessé de progresser tout au long du deuxième semestre de l'année 2021, pour atteindre un niveau de prix historique de 89 €/t le 8 décembre. Ce pic résulte d'anticipations des besoins de quotas plus importants (liés à la reprise économique et aux évolutions réglementaires sur les émissions de carbone) ainsi que du comportement de divers opérateurs financiers. Le conflit russo-ukrainien a conduit à une chute des cours, mettant en lumière le caractère spéculatif de ce marché.



Source : EPEX

Fig. 24

Prix spot des quotas de carbone en Europe (€/t CO₂)

5

Perspectives pour 2022

A l'heure où sont écrites ces lignes, les carnets de commande des entreprises papetières sont bien garnis et de nombreux éléments sont favorables au développement de l'activité :

- Les évolutions des modes de consommation (commerce en ligne, remplacement de nombreux types d'articles en plastique à usage unique, «naturalité» de la fibre, recyclabilité, biodégradabilité...) sont favorables au matériau papier/carton ;
- Les périodes de confinement durant la crise covid ont mis en lumière le caractère indispensable à la Nation des produits fabriqués par l'industrie papetière ;
- Des investissements importants sont en cours et permettront de moderniser plusieurs sites industriels ;
- Les ajustements effectués ces dernières années à l'échelle européenne ont permis de passer d'une situation où l'outil industriel était surcapacitaire, à une situation de meilleur équilibre (voire de sous-capacité) ;
- L'adoption par l'industrie papetière, en mars 2022, d'une feuille de route de décarbonation permet de mettre en évidence les progrès réalisés et de fixer le cap pour les années à venir. L'industrie papetière a ainsi déjà réduit ses émissions de 45 % sur la période 2005-2015 et ambitionne de baisser de 39 % ses émissions en 2030 par rapport à 2015, tout en augmentant sa capacité de production de près de 5 % sur la même période.

Toutefois, en dépit de ces éléments favorables, les perspectives pour 2022 doivent être dressées avec beaucoup de prudence, en raison des incertitudes nombreuses planant sur l'économie.

Trois incertitudes, interdépendantes, sont en effet déterminantes pour l'industrie papetière : le contexte macro-économique, le coût de l'énergie et les conséquences de la guerre en Ukraine. Une des tâches du futur gouvernement sera de mettre en place les mesures permettant de réduire ces incertitudes.

5.1. Les incertitudes relatives au contexte macro-économique et au coût de l'énergie

La première incertitude concerne le contexte macro-économique qui prévaudra en Europe et en France durant les prochains mois. En dépit des leviers budgétaires très puissants mobilisés par les Etats, on ne peut exclure un scénario où se conjuguent pénuries diverses, inflation durable, et faible croissance. Même si les politiques macro-économiques mises en place évitent un scénario de stagflation, le risque est fort que la demande soit beaucoup plus molle que celle constatée en 2021.

La deuxième incertitude concerne le coût de l'énergie. On peut raisonnablement espérer que la fin du conflit russo-ukrainien permettra une détente des cours du gaz et de l'électricité. Toutefois, la reconfiguration du paysage énergétique en Europe, la vitesse avec laquelle les pays européens pourront (ou non) se passer des combustibles russes, la cinétique de développement des énergies renouvelables, le niveau de tarification du carbone, tous ces éléments sont autant de paramètres qui peuvent conduire à la persistance d'un environnement économique où l'énergie est significativement plus chère.

Un effet induit de ce coût élevé de l'énergie et de la volonté des Etats membres de réduire leur dépendance vis-à-vis du gaz russe concerne l'utilisation vraisemblable de volumes de bois accrus pour la production de chaleur. Cette situation risque de réduire la disponibilité des bois utilisés par les industries de la pâte (rondins, produits connexes de scierie) et de pousser à la hausse le prix de ces matières premières.

5.2. Les incertitudes liées au conflit en Ukraine

Comme le mettent en évidence les figures ci-après, l'industrie papetière ne subit pas de conséquences directes du conflit russo-ukrainien. Les exportations de papiers et cartons sont très faibles (et quasiment nulles pour la pâte), et aucune matière première ne provient directement de Russie ou d'Ukraine.



Exportation et importation de papiers et cartons France/Russie, Ukraine, Biélorussie (2021)

Fig. 25

A l'échelle européenne, sans être majeurs, les flux d'importation et d'exportation de papiers et cartons ne sont pas insignifiants. La diminution vraisemblable de 0,9 Mt de papiers et cartons exportés vers la Russie et l'Ukraine conduira à leur redéploiement vers le marché communautaire ou le grand export. Symétriquement, la diminution des 0,7 Mt exporté de la Russie vers l'UE offrira des débouchés aux producteurs européens.



Source : EUROSTAT

Fig. 26 Exportation et importation de papiers et cartons UE/Russie, Ukraine, Biélorussie (2021)

Les flux de pâte, en revanche, sont faibles, et mettent en évidence un solde importateur net d'un peu plus de 100 000 t (une analyse détaillée, comme pour les papiers et cartons, nécessiterait de considérer les types de produits faisant l'objet de ces échanges).



Source : EUROSTAT

Exportation et importation de pâte UE/Russie, Ukraine, Biélorussie (2021)

Fig. 27

Le domaine où la réduction des flux commerciaux est susceptible d'avoir un impact est celui du bois. La Russie, la Biélorussie et l'Ukraine exportent en effet 8,7 Mt de bois (bois d'œuvre et bois de trituration) vers les pays de l'UE (Finlande majoritairement). Le tarissement de ces sources conduira les entreprises utilisatrices à trouver d'autres gisements, ce qui exacerbera la tension sur les marchés européens du bois rond.



Source : EUROSTAT

Fig. 28 Exportation et importation de bois UE/Russie, Ukraine, Biélorussie (2021)

Au total, à l'heure où sont de plus en plus prégnants les débats relatifs à la souveraineté, cette capacité de l'industrie papetière à utiliser des ressources locales est un avantage stratégique fort.

Toutefois, les impacts du conflit sont nombreux et concernent :

- La croissance économique et le coût de l'énergie ;
- Le redéploiement des flux import/export consécutifs à la fermeture de la frontière russe et/ou la suspension des moyens de paiement ;
- L'exacerbation de la tension sur le bois de trituration en Europe, suite à l'arrêt des livraisons des bois russes et ukrainiens vers leurs voisins et à une utilisation accrue du bois pour produire de la chaleur (en remplacement du gaz) ;
- La hausse des prix de l'amidon, en raison de la réduction des exportations de céréales ;
- Un déficit de chauffeurs ukrainiens assurant le transport international routier ;
- Un report des frets terrestres Asie/Europe vers le mode maritime, ce qui accroîtra la désorganisation de la logistique.

5.3. Les leviers dont dispose le futur exécutif pour réduire les incertitudes

La mise en place d'un nouveau gouvernement, après les élections présidentielles, conduira ce dernier à prendre des décisions pouvant (ou non) contribuer à limiter les incertitudes économiques mentionnées ci-dessus.

Parmi les mesures souhaitables, plusieurs figurent dans le Livre Blanc adressé par COPACEL aux différents candidats. Citons en particulier :

Pour limiter les incertitudes liées au coût de l'énergie

Recommandation 2 : relancer un ambitieux programme permettant la production d'une énergie compétitive, décarbonée et pilotable (nucléaire, hydrogène à partir d'énergies renouvelables).

Recommandation 3 : créer un « Grand ministère de l'Industrie », dont dépendrait la politique énergétique ainsi que celle relative à la recherche technologique.

Recommandation 11 : protéger les entreprises papetières du dysfonctionnement du marché de l'électricité, et s'assurer que les entreprises puissent bénéficier de l'avantage compétitif du mix énergétique décarboné ; préparer la mise en place des dispositifs contractuels ou tarifaires offrant aux entreprises les avantages de stabilité et de visibilité de l'Accès Régulé au Nucléaire Historique (ARENH).

Recommandation 15 : maintenir les dispositifs existants de protection contre les délocalisations (fuites de carbone) et les importations de produits papetiers « carbonés » : allocations à un niveau suffisant des quotas gratuits de CO₂ ; compensation des coûts indirects du carbone dans les prix de l'électricité.

Pour limiter les incertitudes liées au coût des matières premières

Recommandation 5 : veiller à ce que les dispositifs en faveur de l'utilisation énergétique de la biomasse ne créent pas de distorsion de concurrence avec la valorisation du bois en tant que matière première.

Recommandation 7 : mettre en œuvre les dispositions de la loi AGEC (loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire) visant à ce que les déchets fassent l'objet d'un recyclage au plus près de l'endroit où ils sont produits.



Contact presse

Ariane Guillemain - Responsable Communication

Tel. : 01 53 89 24 11

E-mail : ariane.guillemain@copacel.fr



 23, rue d'Aumale, 75009 Paris, FRANCE

 01 53 89 24 00

 contacts@copacel.fr

 www.copacel.fr

 Copacel_